

**DEC24213DAJ**

**Décision du 29 mars 2024 portant fin du mandat de Mme Isabelle DHE en qualité de Présidente par intérim du Centre de recherche Bretagne-Normandie et nomination de M. Florent GUHL en qualité de Président dudit centre**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service 2022-36) fixant la liste des Centres INRAE,

Vu la décision du 19 décembre 2023 portant nomination de Mme Isabelle DHE en qualité de Présidente par intérim du Centre de recherche Bretagne-Normandie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, il est mis fin au mandat de Mme Isabelle DHE en qualité de Présidente par intérim du Centre de recherche Bretagne-Normandie.

**Article 2 :**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, M. Florent GUHL, Ingénieur en chef des Ponts, des eaux et des forêts, est nommé Président du Centre de recherche Bretagne-Normandie pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 29 mars 2024

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

